

Conseil municipal du lundi **18 mai** 2026

séance publique à la mairie | Convoqué le 12 mai 2026 | début de séance à 20:00 | quorum minimum : 5

COMPTE-RENDU

Présents (9) : Mmes Régine DE LUCA [rD], Nathalie UBAUD [nU], Simone AUDOLI-TISON [sT], Martine DA SILVA [mD], Elodie FIORELLA [eF] (secrétaire de séance), Mrs Yannick TAIX [yT], Emmanuel GHIOTTI [eG], Michel PHILIP [mP], Bernard RENOY [bR]

Absent, Excusés (1) : Guy ALBRAND [gA] procuration à Michel PHILIP [mP].

En présence de Pascale LARROQUE, secrétaire de mairie qui assure une prise de notes pour complément.

1. Conventions pâturage et baux ruraux.

Suite à un courrier reçu en mairie qui demandait à ce que la revalorisation annuelle des conventions pâturages et baux ruraux suivant l'indice des fermages soit annulée, le conseil municipal refuse à l'unanimité de supprimer cette revalorisation annuelle.

Vote unanimité (10 pour)

2. Modification du tableau des emplois.

Afin de pouvoir seconder l'employé municipal, le conseil municipal décide de recruter un agent contractuel 17 heures par semaine à compter du 01/07/2026 et de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet à compter de cette date.

Vote unanimité (10 pour)

3. Désignation de deux référents Ambroisie.

Suite au renouvellement du conseil municipal, l'association Stop Ambroisie nous rappelle l'obligation de nommer au moins deux référents Ambroisie pour lutter contre l'ambroisie et limiter le fléau sanitaire ainsi que l'impact sur les rendements agricoles de cette plante invasive.

Le conseil municipal désigne Guy ALBRAND [gA] et Emmanuel GHIOTTI [eG], référents Ambroisie.

Vote unanimité (10 pour)

4. Subventions aux associations.

Les subvention aux associations suivantes sont votées :

- Club des Aînés de Venterol-Piégut : 1 500 €
- ASA du Banchet : 1 500 €
- Association les Chats de Venterol : 1 500 €
- Cooperative scolaire : 1 500 €

- Société Protectrice des Animaux : 250 €

Vote unanimité (10 pour)

- Société de chasse la Conservatrice : 1 500 €

Vote 9 pour [yT] ne prend pas part au vote

5. Budget Eau : DM1.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative suivante :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0	346
011 - 6063	Fournitures entretien et petit équipt	0	-346
TOTAL FONCT		0	0

Vote unanimité (10 pour)

6. Modification des horaires de l'école.

Suite au déménagement de l'école maternelle dans ses nouveaux locaux, à compter de la rentrée 2026/2027, les horaires de l'école maternelle seront les suivants :

- 7h30/8h50 : garderie scolaire
- 8h50/12h : temps scolaire
- 12h/13h20 : pause méridienne (repas et garderie)
- 13h20/16h10 : temps scolaire
- 16h10/18h30 : garderie scolaire

Vote unanimité (10 pour)

Questions diverses.

Infiltrations aux Tourniaires : suite à une ultime recherche de fuites rue des Valérianes, il est établi que l'eau qui se trouve dans les caves ne provient pas de fuites du réseau d'eau potable communal.

Aide aux bacheliers : une aide de 500 € sera accordée aux bacheliers 2026 qui effectuent des études supérieures.

Aide financière aux enfants inscrits dans un club sportif ou une association culturelle : comme chaque année le conseil municipal va attribuer une aide financière pour l'année scolaire 2025/2026 aux enfants de 3 ans à 15 ans inscrits dans un club sportif ou une association culturelle

Bail chasse : l'actuel bail signé avec la société de chasse étant caduque un nouveau bail va être approuvé par le conseil municipal lors de sa prochaine réunion.

Coupe affouagère : elle sera prolongée du 15/08 au 15/09, une nouvelle coupe va être donnée, les inscriptions seront prises en mairie jusqu'au 01/07/2026.

Fontaine des Pluis : elle va être refaite, des tables de pique-nique vont être installées.

Travaux forestiers : des travaux d'entretien du périmètre : peinture vont être effectués par l'ONF sur 1,9 km.

Maison Vierre : le rapport de l'ingénieur a été reçu en mairie et envoyé à l'expert, l'architecte va chiffrer les travaux en incluant l'ancienne mairie dans un appartement.

Rendez-vous des hameaux : 06/06 : 9h aux Périers – 10h15 aux Gaillaches et 11h30 aux Tourniaires et le 13/06 : 9h à Vierre, 10h15 aux Marmets et 11h30 à la mairie.

Fête de l'école : le 25/06 à Piégut (pique-nique)

Nouvelle école : le ménage va être fait le 19/05 et le déménagement le 04/07 (un appel à volontaires va être fait).

Micro-crèche : deux rendez-vous en visio-conférence vont avoir lieu : le 26/05 et le 09/06.

La séance est levée à 21 heures 30.